

Tragédie au charbonnage du Bois du Cazier à Marcinelle

D'autre part, on pense également utiliser le nouveau puits que construit actuellement le firme Foraky, de Bruxelles, et qui atteint déjà la profondeur de mille mètres. Ce nouveau puits, qui utilise déjà deux « cufats » actionnés par une machine d'extraction, se trouve à une trentaine de mètres du puits d'extraction sinistré. Par ce nouveau puits, on pourrait entrer en communication avec le charbonnage au moyen d'un trou d'homme situé à l'étage de 765 mètres.

L'INCENDIE CONTINUE A FAIRE RAGE

Depuis leur arrivée sur les lieux, les sauteurs qui s'échappent des appareils du retour d'air servent de pompiers de Charleroi ne cessent de déverser leurs lances dans le puits en feu.

« Vers midi, une leur d'espoir apparaît. La fumée qui s'échappait des appareils du retour d'air semble diminuer d'intensité et arrive cette fois chargée de vapeur.

C'est bon signe, nous dit-on, car les torrents d'eau ont dû atteindre sérieusement le brasier souterrain.

Tout à coup, de nouveaux appels sont lancés aux pompiers car des flammes dévorent les grilles se trouvant sur la toiture, protégeant le carré du puits de retour d'air. Un échafaudage en bois est menacé également.

Une lance est mise en batterie, mais ce n'est pas sans difficultés que l'on se rend maître de ces foyers.

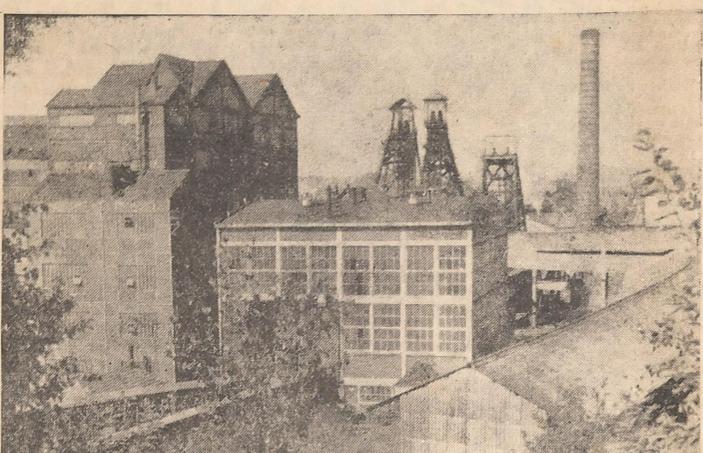
A LA SURFACE

A midi, devant la grille du charbonnage la foule n'a fait que s'amasser et le service d'ordre a été renforcé par la police de Marcinelle et la gendarmerie qui gardent le carrefour et canalisent les curieux qui ont littéralement envahi les terrils voisins.

Dans la cour du charbonnage, des femmes circulent, distribuant force bouteilles de lait aux sauteurs et aux ouvriers qui aident les pompiers.

D'autre part, les membres de la Croix-Rouge, les personnes qui désirent rendre service, sont restés inactifs et préparent des locaux destinés à recevoir les rescapés éventuels.

Pendant ce temps, des camions ne cessent d'arriver, amenant des matelas. Ceux-ci sont déchargés et transportés dans tous les locaux disponibles ou des lits de fortune sont aménagés.



Voici une vue générale des installations du siège du Bois du Cazier des Charbonnages d'Amerscoeur, à Marcinelle.

UNE SECONDE TENTATIVE DE M. CALICIS

A 1 h. M. Calicis, directeur des travaux, décide de descendre pour la seconde fois dans la mine sinistrée.

En effet, le puits d'air ne crache plus autant de fumée et ne laisse plus échapper qu'une vapeur épaisse.

M. Calicis, toujours muni d'appareils respiratoires prend place dans la cage avec ses deux collaborateurs.

Lentement celle-ci descend, et tous les vingt mètres elle s'arrête au coup de sonnette. L'anxiété est grande à la surface.

Les minutes semblent des heures et finalement à 1 h. 20 la cage remonte. Cette fois encore les sauteurs n'ont pu dépasser l'étage de 170 mètres.

Il y a là une chaleur épouvantable, disent-ils. Nous avons voulu rendre compte de ce qui se passait mais il est impossible de voir quoi que ce soit tellement la

tant donné l'étendue des travaux, même si l'aération était défective, les ouvriers pouvaient résister longtemps pour autant que l'atmosphère ne soit pas viciée par les gaz dégagés par la combustion.

AU NOUVEAU PUIT

Vers 14 h., autour du nouveau puits qui comme on le laisse, correspond à l'ancien puits tragique par une petite ouverture, — un trou d'homme —, des ouvriers s'affairaient à vider les « cufats » remplis de ciment et gravier amalgamés et destinés aux travaux de creusement.

On sait que ce nouveau puits en construction atteint à ce jour 835 mètres de profondeur. Or, à l'étage 765 mètres une paroi de béton de 3 à 4 m. sépare les deux puits. C'est au percement de cette paroi que des volontaires se sont attelés. Il faut d'abord agrandir le « trou d'homme », de manière à permettre le passage de sauteurs équipés des appareils respiratoires avant d'entreprendre une prospection.

Tandis qu'on prépare les « cufats » un ingénieur s'applique à vérifier si les conduites d'air fonctionnent normalement. Celles-ci sont découvertes à l'air libre et des jets puissants montent vers le ciel. Ce qui permet à l'ingénieur de vérifier la température de l'air.

Il y a là une chaleur épouvantable, disent-ils. Nous avons voulu rendre compte de ce qui se passait mais il est impossible de voir quoi que ce soit tellement la

« C'EST PLUS FORT QUE MOI »

Parmi les quelques ouvriers de surface et les sauteurs on distingue un homme déjà d'un certain âge. Il porte des culottes, cavaliers et une veste de cuir. Tout de suite on devine qu'il s'agit d'un mineur chevronné.

Il vient d'arriver de Binche. « J'étais en congé, me dit-il. Je comptais aller à la mine puisque il y avait maintenant 34 ans que je travaille au fond. Quand j'ai appris la nouvelle ça m'a été plus fort que moi. J'ai pris mon veston de cuir et je suis accouru à Marcinelle sur ma moto pour offrir mes services comme volontaire ».

Ce brave homme, M. Alfred Stassin, est occupé aux charbonnages de Saint-Vaast à La Louvière. Il porte sur le visage et sur tout le corps les marques de souffrance d'une longue vie au sein de la terre noire. Dans les coups durs, les mineurs savent plus que jamais se donner la main.

« LES DEVAIENT FINIR LA SEMAINE PASSÉE »

Dans le puits tragique quelque 300 hommes ont le soir descendu hier matin. Ces mineurs se trouvaient au moment de l'incendie à divers étages. A 715 m. il y avait une trentaine d'hommes. D'autres se trouvaient à 765 m. ; 835 m. ; 907 m. ; 975 m. une quarantaine, enfin le plus grand nombre à 1035 mètres. Qu'on les fait lorsqu'il s'aperçoit que le feu s'était déclaré dans le puits ? Les vieux mineurs expérimentés connaissent tous les coins de la mine. Ils connaissent aussi les chemins qu'il faut prendre pour remonter.

Mais seuls les rescapés pourraient dire exactement comment, en ces moments tragiques, les hommes du fond pouvaient agir.

Parmi ceux-ci, 34 devaient finir leur travail la semaine dernière. Il avait été décidé qu'ils quitteraient le puits du Cazier. Cependant ces hommes avaient été sollicités pour demeurer une huitaine de jours en plus, ils avaient accepté. Il était dit que ces malheureux devaient connaître une fois de plus peut-être une tragédie de la mine.

QUATRE HOMMES AU FOND

Le temps s'écoule. Les heures passent, anxieuses. Heures d'attente, heures pénibles entre toutes.

Vers 15 h. 45 une certaine agitation se manifeste dans les dépendances du charbonnage. Des ouvriers, armés de chaînes et limitent le libre passage à l'intérieur des installations.

La gendarmerie refoule tous ceux qui tentent d'approcher du nouveau puits. Dans le même temps les grilles se sont ouvertes pour li-

vrer passage à un peloton de charbonniers du 2e Chasseurs de Charleroi.

Les infirmiers et infirmières arrivés de la matin sont prêts à intervenir.

Des civières sont déposées le long du mur des immeubles destinés à servir de vestiaires et de douches. Quatre brancards sont réquisitionnés pour le nouveau puits du Cazier. D'un moment à l'autre on entend les premiers coups de pioche de la catastrophe.

Cette attitude est extrêmement douloureuse. Les femmes préposées aux différents services de surface bien qu'habituellement à la vie du charbonnage résistent à grand peine aux larmes qui montent aux yeux.

A 16 h. 20, on voit apparaître le premier brancard. Caché par des miniers portés par quatre hommes. C'est la première victime de ce tragique accident.

Au moment où les sauteurs le hissent sur la passerelle un silence profond se fait.

Hommes et femmes restent muets devant la mort.

Un second brancard est amené peu après. Deux hommes, semblés à peine conscients, sont déposé sur des civières. Ils sont hélas des cadavres.

Un quart d'heure plus tard les soldats du 2e Chasseurs ramènent successivement trois rescapés.

Il s'agit de trois belges qui ont été recueillis à l'étage 715 m.

Les médailles des mineurs nous donnent les noms : MM. Alphonse Verreck, Albert Van den Plas et un Belge Louis Opdebeeck, tous trois travaillant à l'étage de 765 m.

Cinq minutes plus tard une nouvelle victime est remontée à la surface.

A ce moment l'espoir renaît, les mineurs ont-ils réussi pour la première fois à se loger dans les places où ils se trouvent à l'étage 715 m.

Les équipes de sauteurs, qui ont établi un premier contact avec les mineurs bloqués, estiment que ceux-ci se sont efforcés, par leurs propres moyens, de remonter le plus haut possible.

C'est à la suite du fait qu'on est parvenu à percer le mur séparant le puits en construction des deux puits sinistrés que les trois cadavres et les blessés ont pu être dégagés de l'étage de 765 m.

Au passage des corps, des nouvelles et déchirantes scènes de désespoir et de détresse se sont produites.

« Une foule anxieuse et muette »

Sur les terrils surplombant le puits tragique la foule qui n'a pu trouver place aux abords du charbonnage, se presse de plus en plus. Quelques minutes avant l'arrivée du Souverain, de nombreuses ambulances et des motopompes ont été envoyées sur les lieux.

Hommes, femmes et enfants restent muets devant pareille catastrophe.

Il sont là par centaines, par milliers même lorsque la nuit tombe.

Crise de nerfs à l'infirmerie

Une scène extrêmement pénible se présente à l'infirmerie du charbonnage du Cazier. Un cri rauque vient de se faire entendre. D'autres s'élèvent trois hommes tentent d'immobiliser un jeune Italien. Il s'agit d'une victime de la catastrophe.

Il est en proie à une crise de nerfs. Ses yeux hagards, c'est à l'ami italien vient à son secours. L'homme, les yeux hagards, s'est finalement assis sur un banc à l'entrée de l'infirmerie. Il reste prostré dans une douleuruse contemplation.

« Des larmes de la catastrophe au charbonnage du Bois du Cazier, le bourgeois de Marcinelle, M. Maréchal, fit téléphoner à la laiterie Colonval pour qu'elle procède à la distribution de bouteilles de lait à tout le personnel travaillant sur les lieux de sauvetage ».

« Le feu continuait... »

Vers 16 h. 30, on apprend que le feu continuait à sévir aux étages de 835 et 935 mètres où se trouvent la grande partie des mineurs bloqués.

Les sauteurs qui sont arrivés à l'étage de 765 mètres poursuivent inlassablement leur tâche.

De nouvelles équipes ne cessent d'arriver. Ils sont tous munis de masques respiratoires, de bombes et d'extincteurs. C'est un va-et-vien incessant entre les équipes qui remontent et celles qui descendent.

Aux grilles du charbonnage

La grande grille du charbonnage est fermée et dix gendarmes casqués s'efforcent de contenir la foule venue aux nouvelles. Il y a environ 400 personnes, pour la plupart des femmes et beaucoup d'Italiennes. Toutes gémissent et s'affolent. Lorsque les grilles s'ouvrent pour les ambulances, les équipes, le matériel, la foule devient houleuse et tente de pénétrer dans la cour. A ce moment donné, un Italien, malgré l'opposition des gendarmes, réussit à franchir les grilles et s'enfuit dans la cour en criant : « Je veux voir les blessés ». Sous le choc, il s'évanouit. Il est aussitôt transporté à l'infirmerie.

Trop tôt pour perdre espoir

Dans Marcinelle même, l'atmosphère est oppressée. Les personnes commentent les événements sur le

pas de leur porte. La chaleur est étouffante. Une odeur acre de bois brûlé flotte dans l'air.

A 17 h. 30, les sauteurs atteignent l'étage de 840 mètres.

On attendait l'arrivée de M. Rey, ministre des Affaires Economiques.

A 18 h., M. Biernaux, administrateur du charbonnage du Cazier déclare qu'une nouvelle équipe de sauteurs vient de descendre dans la couche où se trouvent les mineurs bloqués.

Selon lui, il est trop tôt pour perdre espoir.

Refuse de quitter sa place

A l'envoyage, a s'est allumé l'incendie, se trouvait le Français Gallard, préposé encaisseur. Lorsque les sept hommes l'invitèrent à les accompagner, le Français refusa, déclarant qu'il avait une nouvelle équipe de sauteurs à sa charge.

« On ajoutait-il, il devait rester jusqu'au moment où tous les ouvriers seraient remontés. »

On apprend qu'à l'étage de 170 mètres, où se trouve une salle de pompage, le pompiste de service a été tué.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, seuls les câbles du puits d'aération ont fondu sous l'action des flammes et les installations des puits d'extraction sont restés intacts.

Une zone où on ne sait pas ce qui se passe

Vers 14 h. 30, un passage a été établi par le sauteur Alexandre Charlier, qui descendit par le puits en construction, à travers un barrage de maçonnerie qui sépare ce puits d'une ancienne galerie abandonnée, laquelle est mené à l'exploitation du puits sinistré. Le sauteur a ainsi pu avancer jusqu'au bord du puits d'extraction où il n'a aperçu aucune trace d'incendie, ni aucune fumée. Il a demandé au sauteur dans ce même puits à 170 mètres, la chaleur devient intense. Dès lors, il existe entre 170 mètres et 765 mètres une zone où l'on ne sait absolument pas ce qui se passe.

Appel aux extincteurs

Hier, la direction du puits de Marcinelle a fait lancer par la radio un appel à tous les propriétaires d'extincteurs de la région afin que ceux-ci apportent d'urgence leurs appareils au charbonnage. Celui-ci a demandé aussi des vêtements en asbeste.

Aussitôt l'appel lancé, les extincteurs sont arrivés de toutes les firmes de la région. D'aucuns sont amenés à bras d'homme, d'autres par véhicules.

Une impressionnante file de porteurs d'extincteurs pénètre dans la cour du charbonnage.

Les services d'ordre ont fort à faire pour régler tout ce va-et-vient. La foule est là, avide de savoir et de connaître les derniers renseignements.

Nous apprenions hier qu'une camionnette des Editions Dupuis à Marcinelle, chargée de 40 extincteurs s'était vue interdite le passage aux abords de la Place de Marcinelle-Haies.

Les mollettes tournent

Il est 17 h. 50. Tout-à-coup, les mollettes du puits où descendent les sauteurs — l'autre est toujours bloqué — se mettent à tourner. Les personnes qui sont dans la cour du charbonnage s'agitent. L'attention est tendue.

La cage remonte et on interpelle les sauteurs. L'un d'eux dit : « A 835 mètres, tout est bloqué. Nous sommes descendus à 880 mètres sans rien trouver. Pour moi, il n'y a plus rien à faire ».

A peine a-t-il terminé, qu'un autre et un troisième. Le premier, qui est allongé sur une civière, fait un geste de la main. Il a l'air d'être en bonne condition.

Les infirmières s'écrient : « Encore un vivant. Vous voyez que tout espoir n'est pas perdu ». L'émotion est intense.

Pendant ce temps, la foule remarque qu'il se passe quelque chose. Des coups de sifflet de la gendarmerie. Les gens s'écartent et deux ambulances filent à toute allure. Les femmes tachent de voir. Des visages s'éclairent. On crie, on rit même : des vivants, des vivants.

A 17 heures 30

A 17 h. 30, tous les sauteurs sont remontés au puits en construction, ainsi que du puits d'extraction et les pompiers ont recommencé à arroser ces puits.

Si les sauteurs sont revenus c'est pour se munir d'extincteurs. Ceux-ci arrivent de toutes les firmes de la région, à la suite de l'appel lancé à la radio. Ils sont amenés à bras d'homme dans les installations du charbonnage et une impressionnante file de porteurs d'extincteurs de tous les modèles pénètre dans la cour.

Un sauteur, M. Jules Montagne, a déclaré qu'il était descendu à l'étage 815 et peut-être même à l'étage 840. Il s'agit avant tout maintenant, a-t-il précisé, d'éclaircir l'incendie avant de pouvoir tenter les opérations de sauvetage des hommes. Au lieu de nous attaquer au périmètre, nous allons nous attaquer au foyer mé-

mée. Dès que celui-ci sera éteint, nous chercherons les survivants.

Après l'offre de matériel spécial d'un charbonnage allemand, la France a également demandé si elle devait envoyer des équipes spécialisées. L'administration du charbonnage a remercié les Allemands et les Français de cette offre généreuse, mais il a été décidé d'attendre que toutes les ressources belges soient épuisées. Aussi les Allemands et les Français ont-ils décidé de rester en état d'alerte, afin de pouvoir diriger immédiatement leurs équipes sur les lieux, si besoin en était.

Suivant M. André, qui faisait lui-même écho à la déclaration d'un ingénieur du charbonnage, il paraissait peu probable que l'on doive faire appel, en fin de compte, au généreux concours des services de sauvetage allemands et français.

D'autre part, un groupe de sauteurs de charbonnages liégeois, est arrivé à Marcinelle pour offrir spontanément ses services.

Devant la grille, la foule se fait plus silencieuse. On voit des femmes prosternées qui reçoivent des soins dans les maisons voisines.

C'est à l'asphyxie qu'ont succombé les trois mineurs, dont deux ont été remontés. C'est d'un début d'asphyxie que souffrent les trois blessés transportés à l'hôpital de Charleroi.

Des milliers de curieux

Sur un vieux terril qui domine le charbonnage, à l'ouest, des milliers de curieux n'ont cessé de stationner toute l'après-midi ; deux petits avions de tourisme survolaient les lieux.

Les quatre ministres présents se sont rendus sur le carreau de la mine. Ils ont vu l'endroit où descendent les cages, après avoir conféré avec les ingénieurs et les dirigeants du charbonnage.

Enfin, la police a organisé un service d'évacuation vers les différents hôpitaux de la région.

Les morts

Voici dans quel ordre les morts ont été remontés à la surface :

- 1. Camillo JEZZI, de Marcinelle.
- 2. Rocco JEZZI, de Marcinelle, frère du précédent.
- 3. Louis OPDEBEEK, de Tremelo.
- 4. Joseph VAN WOUSSEM, de Beteboom.
- 5. Armand DEVRIES, de Boisshot.
- 6. Armand VANDENBROECK, de Keerbergen.
- 7. Louis SIDLOT, de Berg.
- 8. Alois GORIS, de Keerbergen.

Les sept premiers rescapés

Dès le matin, de l'étage 1.035 mètres, des ouvriers ont pu s'échapper du fond de la mine. Ce sont :

- 1. Albert REY, rue Petite, Charleville, Marcinelle, marié, un enfant.
- 2. Carlo FONTAINE, rue de l'Amérique, qu'au bord du puits d'extraction.
- 3. Robert BARBEUX, Antonio JANETTA, Honorato PASQUARELLI, Marcinelle.
- 4. Attilio ZANIN, Mont-sur-Marcinelle.
- 5. Philippe DETOBE, 99, rue Emile Vandervelde, Pironchamps, marié, un enfant.

Les survivants

Voici la liste des survivants qui ont été remontés à partir de 16 h. 33. Leur état, généralement, n'est pas grave.

- 1. Alphonse VERREKEN, de Besterseel.
- 2. Albert VAN DE PLAS, de Rotseleer.
- 3. Louis Franz, de Berg.
- 4. Louis SAUWYS, d'Atteghem.
- 5. Karel WUYTS, de Begendijk.
- 6. Albert PEERS, de Nalinnes.

En état de siège

Le charbonnage sinistré a vraiment l'apparence d'un lieu en état de siège. Les ambulanciers, l'ar-

Le Roi sur les lieux

Le Roi est arrivé à Marcinelle à 20 heures, accompagné d'un officier d'ordonnance. Le souverain, en civière, a été transporté au charbonnage. Il s'est aussitôt rendu au charbonnage sinistré. Quelques minutes avant l'arrivée du Souverain, de nombreuses ambulances et des motopompes ont été envoyées sur les lieux.

Hommes, femmes et enfants restent muets devant pareille catastrophe.

Il sont là par centaines, par milliers même lorsque la nuit tombe.

Crise de nerfs à l'infirmerie

Une scène extrêmement pénible se présente à l'infirmerie du charbonnage du Cazier. Un cri rauque vient de se faire entendre. D'autres s'élèvent trois hommes tentent d'immobiliser un jeune Italien. Il s'agit d'une victime de la catastrophe.

Il est en proie à une crise de nerfs. Ses yeux hagards, c'est à l'ami italien vient à son secours. L'homme, les yeux hagards, s'est finalement assis sur un banc à l'entrée de l'infirmerie. Il reste prostré dans une douleuruse contemplation.

« Des larmes de la catastrophe au charbonnage du Bois du Cazier, le bourgeois de Marcinelle, M. Maréchal, fit téléphoner à la laiterie Colonval pour qu'elle procède à la distribution de bouteilles de lait à tout le personnel travaillant sur les lieux de sauvetage ».

« Le feu continuait... »

Vers 16 h. 30, on apprend que le feu continuait à sévir aux étages de 835 et 935 mètres où se trouvent la grande partie des mineurs bloqués.

Les sauteurs qui sont arrivés à l'étage de 765 mètres poursuivent inlassablement leur tâche.

De nouvelles équipes ne cessent d'arriver. Ils sont tous munis de masques respiratoires, de bombes et d'extincteurs. C'est un va-et-vien incessant entre les équipes qui remontent et celles qui descendent.

Aux grilles du charbonnage

La grande grille du charbonnage est fermée et dix gendarmes casqués s'efforcent de contenir la foule venue aux nouvelles. Il y a environ 400 personnes, pour la plupart des femmes et beaucoup d'Italiennes. Toutes gémissent et s'affolent. Lorsque les grilles s'ouvrent pour les ambulances, les équipes, le matériel, la foule devient houleuse et tente de pénétrer dans la cour. A ce moment donné, un Italien, malgré l'opposition des gendarmes, réussit à franchir les grilles et s'enfuit dans la cour en criant : « Je veux voir les blessés ». Sous le choc, il s'évanouit. Il est aussitôt transporté à l'infirmerie.

Trop tôt pour perdre espoir

Dans Marcinelle même, l'atmosphère est oppressée. Les personnes commentent les événements sur le

moment, c'est-à-dire à 20 h. 15, il y a encore du feu en-dessous du niveau de 907 mètres. Les travaux de sauvetage s'étendent sur 1 km 500. Il est heureux que l'on n'ait point décelé de traces de grisou inquiétantes. A l'étage de 765 mètres, il n'y a plus de fumée et les sauteurs peuvent opérer sans masque.

Ces hommes portent des appareils respiratoires isolants.

Le Roi s'est ensuite rendu au carré du charbonnage où des explosions complémentaires lui furent fournies.

C'est sous la lumière des « sunlights » de la télévision et des actualités filmées que le Roi a pris connaissance de la situation et des dirigeants du charbonnage.

Le Souverain a assisté à la remontée d'un huitième corps, à 20 heures 40, celui de Constant De Vriese. Il s'est ensuite incliné devant les corps des autres victimes.

Le Roi s'est attaché longtemps sur le carreau de la mine devant le puits de sortie où on faisait descendre et tantôt remonter quelque peu la cage permettant aux sauteurs d'explorer les différentes galeries accessibles pour le moment.

Au moment du départ du Roi, on entend quelques cris de « Vive le Roi ». La voiture du Souverain est précédée d'une ambulance qui lui fraye un chemin. La foule s'écarte et le Roi repart en direction de Clérignon.

« Les victimes remontées jusqu'ici furent retrouvées à l'étage 765. »

« La situation est très grave, ajoute encore M. Van den Heuvel, mais tout espoir n'est pas perdu. »

« Les explications du directeur général sont couvertes par le bruit des caméras. »

« Le Roi écoute pensif, inquiet. Les premiers ministres, les journalistes, l'entourent. Des infirmières se mettent sur la pointe des pieds pour tenter d'apercevoir le Souverain à travers les vitres. Celui-ci demande des explications supplémentaires. »

« Cela dépend de la teneur en oxygène de carbone, lui fut-il répondu. C'est-à-dire plusieurs jours. Mais nous avons l'espoir de rétablir le fonctionnement normal des deux cages. Ce qui améliorera grandement le bon cheminement des travaux. »

« Quel est le nombre de sauteurs en action ? »

« Seize hommes se relaient suivant un roulement. Ils travaillent depuis deux heures. Le port du masque est extrêmement fatigant mais ils travaillent de façon admirable. »

« Les Centrales de sauvetage de Rescay, de Frameries sont prêtes à intervenir. D'autre part, des Centrales du Pas-de-Calais et d'Allemagne occidentale nous ont offert leur collaboration. »

« Nous les avons remerciés, mais le cas échéant, nous ferions appel à eux. »

« Quel aspect avaient les victimes ? Sont-elles mortes par asphyxie ? »

« Oui, Sire. Les corps ne portaient pas de traces de brûlures. A

fronts mouillés de sueur, les visages couverts de poussière reflétaient une gravité impressionnante. Les directives bien marquées, gardaient la cour du charbonnage, où gendarmes, policiers, secouristes, sauteurs et pompiers étaient méthodiquement postés, à pied de cavre.

Par moments, la fumée s'ameusait, puis elle s'échappait à nouveau en abondants panaches. Sous la pression de la chaleur, des toitures goudronnées se liquéfiaient et des flammèches sournées s'élevaient dans ce magma noirâtre.

A travers la Région

LA JOURNÉE

Jeudi 9 août 1956

CINEMAS

CHARLEROI
COLISEUM : « La cité des plaies » (E.N.A.), 2 h. 45, 5 h. 15, 7 h. 45.
ELDORADO : « L'autre homme » (E.N.A.), 2 h. 30, 5 h. 15, 7 h. 30.
PARIS : « Fantasia la tulipe » (E.N.A.).

ÉTOILE : « La porteuze de pain » (E.A.) permanent de 14 h. à 18 h.
EDEN : « Trésor du Bengale » (E.N.A.), 2 h. 30, 5 h. 15, 7 h. 30.
MONTAGNE : « Ali-Baba et les 40 voleurs » (E.A.), 2 h. 45, 5 h. 15, 7 h. 45.
TUBERNE : « Iwojima » (E.A.)
PALAIS DU FILM : « Filles de nuit » (E.N.A.)
RIO : « 4 Jours à Paris » (E.N.A.)
dernier passage vers 8 h. 30.
DEVAL : « La sorcière » (E.N.A.)
AMERICAN : « Le corsaire rouge » (E.A.)
LE VAUBAN : « Le destructeur » (E.N.A.)
TRIANON : « Relache »
LE PARI : « Fermeture annuelle, 19.30 »
GIL AU FOYER : « L'Égyptien », 19.30.

Rappelons que pour être renseignés sur la valeur morale des films nos lecteurs sont priés de consulter « Ciné-Selection ».

EXPOSITIONS

FLEURS
CHAMPEL-ELYSEES : Le peintre Florie expose (jusqu'au 17 août).

DIVERS
MARCINELLE
Cour de l'école gardienne de la rue du Grand Pont : à 20 h., concert par la Royale Chorale « Cecilia ».

LE MENU DU JOUR

DINER
PAIN DE CLAMART
FOUR DE VANDRE
SCAROLE à la BECHAMELLE
PECHES

SOUPER
MACARONI à LA PROVENCAL
ORANGES

POTAGE CLAMART

Passé à la passoire fine du bouillon, ajoutez-y une purée de petits pois frais.
Au moment de servir, ajoutez des croûtons roussis au beurre.

CHARLEROI

DISTRIBUTION D'EAU. — Il résulte du dernier bulletin d'analyse que les eaux de la distribution sont d'une bonne qualité tant au point de vue chimique que bactériologique.

HERTEKAMP SCHEDAM
AMICALE DES POSTIERS — L'Amicale des Postiers de Charleroi remercie le public pour l'accueil réservé aux vendeurs de cartes à l'occasion du bal organisé au profit du Patrimoine des Orphelins des Postiers.
Voici la liste des lots non réclamés de la tombola tirée au cours du bal de l'Amicale des Postiers de Charleroi I :
4196 3059 1475 681 2023 882 168
Ces lots peuvent être réclamés au Service Social des Postes au bureau de Charleroi I (cité du Sud) jusqu'au 15 septembre 1956.

DOMAINE DE BRESSAC

NOCES D'OR ET DE DIAMANT
— Samedi 11 courant à l'Hôtel de Ville de Charleroi seront célébrées des noces d'or et de diamant. Elles débuteront à 11 h. 15.

LODELINSART

EXCURSION — Le dernier voyage de l'année en auto-car aura lieu, le 26 dimanche de septembre soit le 8.
Départ de Lodelinsart vers Namur, Marche, Bande (déjeuner) visite de la cave des fusillés de 44, Bastogne (Mardasson), une pointe sera poussée jusqu'à l'abbaye de Cîteaux, dans le Luxembourg où aura lieu le dîner.
Le retour sera non moins intéressant par Wiltz, La Boulaide (point de vue), Martelange, Neufchâteau, Beaurang, Charleroi.
La messe sera assurée en cours de route.
On est prié de se faire inscrire, le plus tôt possible (dernier délai le 25 août) chez Mme Olet, 178, rue du Chénols; prix d'inscription 180 francs.

ROUX

ROYAL AVICOLE - CLUB DE ROUX. — Jeudi 9 août 1956, à 8 heures, au Cinéma Caméo, rue de Courcelles à Roux, réunion mensuelle.
Au programme : 1) Tombola d'exclusivité. 2) Conférence par M. J. Bienfait. Sujet d'actualité. 3) Paiement des peaux. 4) Tombola des membres. 5) Tombola payante. De très nombreux lots.
Entrée libre. Invitation cordiale à tous.

PLAINES DE JEUX.

— Nous rappelons aux parents qui désirent que leurs enfants se rendent à la piscine de jeux de Marcinelle (cité familiale) que les inscriptions sont reçues pour le Centre chez Melle Bouillon, 25, rue des Alliés, le vendredi midi au plus tard, pour la Cité de la Paix, chez M. E. Chialou, 13, rue de Tunisie le jeudi 7 à 8 h. du soir et pour le quartier de la Bassée au « Foyer », rue E. Jacquet le vendredi à partir de 7 h. Un tram spécial prendra les enfants à la Cité de la Paix à 8 h. 30, au Centre à 8 h. 37 et à la Bassée à 8 h. 45.

AU SUJET DE LA MUTUELLE ST-MICHEL.

— Nous rappelons que la perception des cotisations et le remboursement des ordonnances ont lieu le 3e dimanche du mois « Chez Nous », rue des Alliés. Des permanences ont également lieu chaque mardi de 19 à 20 h. et chaque vendredi au « Foyer » la Bassée de 19 à 20 h. Les certificats d'incapacité de travail peuvent être remis chaque jour ouvrable au bureau de l'état civil à l'Hôtel de Ville. Certains parents n'ayant pas

Restaurant Gaspard

AIR PUR
CADRE UNIQUE
AMBiance
NOUVELLE
FORMULE
GR214814L

encore retirés les cartes d'identité pour leurs enfants, le délai de délivrance est prolongé jusqu'au 10 août. Les parents qui ne sont pas encore en possession de ces pièces obligatoires sont priés d'accomplir cette formalité avant cette date.

AU BUREAU DES CONTRIBUTIONS.

— Le contrôleur des contributions du bureau se trouve actuellement à Courcelles, rue Monnoyer, tiendra une séance de perception des contributions en l'an bureau de Roux, le vendredi 9 août de 13 h. 30 à 14 h. 30.

MONCEAU-SAMBRE

LES FÊTES ANNUELLES DE LA C.I.P.P. — Les 18, 19, 20 et 21 août prochains, se dérouleront rue Hans les traditionnelles fêtes de la Commune Libre de la Pairoite.
A cette occasion, un programme complet de divertissements sera organisé par les comités municipaux de la Cité des Gilles moncelois, programme prévoyant la venue à Monceau d'authentiques vedettes de la chanson et du music-hall.
Nous aurons l'occasion de présenter en détail ce programme de festivités qui s'annonce comme devant remporter, ainsi qu'il est de tradition d'ailleurs, un succès considérable.

UNE CARENCE DEPLAISANTE.

— Nos lecteurs savent qu'au cours du dernier hiver, dont les rigueurs se sont exercées avec une violence exceptionnelle, la rue du Hameau, prenant naissance à la route de Mons traversant le bois du Hameau et aboutissant à la place de ce quartier éloigné du centre de Monceau, a été particulièrement atteinte. Des affaissements très importants du sol se sont produits, à tel point que cette route, déjà peu praticable antérieurement, en raison de la présence de pavés encausés, présente des caniveaux et des encls de pavés qui rendent la circulation dangereuse.

L'Administration communale avait annoncé, il y a plusieurs mois déjà, que des mesures de réparation étaient envisagées. Des crédits avaient été votés, destinés à

peut être que fertile en péripéties diverses. Néanmoins, deux faits saillants s'en dégagent immédiatement. Mme Colicis détient tout d'abord le record du bal d'ivoire vécu sous le règne de nos cinq rois. Peu de Belges, même centenaires, ont eu cet honneur.

La doyenne d'âge de Frasnes-lez-Gosselies a 95 ans

— Elle possède aussi, hélas, le triste privilège d'avoir connu trois guerres : 1870, 1914, 1940. Le souvenir néfaste de celles-ci est resté très vivace dans la mémoire de Mme Colicis.

Toujours bon pied, bon œil...

— Elle est, brièvement résumée, la vie longue et féconde de Mme Joséphine Colicis, veuve Joseph Beckmans, doyenne de Frasnes-lez-Gosselies.

— A l'heure 95 ans est un exploit peu courant. Se rendre encore indispensable à cet âge, c'est un fait unique. Les tâches ménagères ont, en effet, conservé pour Joséphine tous leurs attraits. Elle aide sa fille à travailler, durant dix heures encore. Chaque jour elle se rendait à pied à la ferme de Pierpont où elle secondait son mari dans les travaux agricoles.

Mais la vie exploitait à ses yeux. Elle se retirait couramment, avec précision, l'un ou l'autre fait marquant son histoire locale, soit au sujet de la vie de nos souverains ou bien encore à propos des guerres. Elle se rappelle tout spécialement un ouragan qui aurait traversé notre région aux environs de 1914. Les arbres renversés, les maisons détruites, les toits envolés, tout cela l'impressionne. Elle en a conservé un souvenir durable.

— Elle se rappelle tout spécialement un ouragan qui aurait traversé notre région aux environs de 1914. Les arbres renversés, les maisons détruites, les toits envolés, tout cela l'impressionne. Elle en a conservé un souvenir durable.

— Elle se rappelle tout spécialement un ouragan qui aurait traversé notre région aux environs de 1914. Les arbres renversés, les maisons détruites, les toits envolés, tout cela l'impressionne. Elle en a conservé un souvenir durable.

— Elle se rappelle tout spécialement un ouragan qui aurait traversé notre région aux environs de 1914. Les arbres renversés, les maisons détruites, les toits envolés, tout cela l'impressionne. Elle en a conservé un souvenir durable.

— Elle se rappelle tout spécialement un ouragan qui aurait traversé notre région aux environs de 1914. Les arbres renversés, les maisons détruites, les toits envolés, tout cela l'impressionne. Elle en a conservé un souvenir durable.

— Elle se rappelle tout spécialement un ouragan qui aurait traversé notre région aux environs de 1914. Les arbres renversés, les maisons détruites, les toits envolés, tout cela l'impressionne. Elle en a conservé un souvenir durable.

— Elle se rappelle tout spécialement un ouragan qui aurait traversé notre région aux environs de 1914. Les arbres renversés, les maisons détruites, les toits envolés, tout cela l'impressionne. Elle en a conservé un souvenir durable.

— Elle se rappelle tout spécialement un ouragan qui aurait traversé notre région aux environs de 1914. Les arbres renversés, les maisons détruites, les toits envolés, tout cela l'impressionne. Elle en a conservé un souvenir durable.

— Elle se rappelle tout spécialement un ouragan qui aurait traversé notre région aux environs de 1914. Les arbres renversés, les maisons détruites, les toits envolés, tout cela l'impressionne. Elle en a conservé un souvenir durable.

— Elle se rappelle tout spécialement un ouragan qui aurait traversé notre région aux environs de 1914. Les arbres renversés, les maisons détruites, les toits envolés, tout cela l'impressionne. Elle en a conservé un souvenir durable.

— Elle se rappelle tout spécialement un ouragan qui aurait traversé notre région aux environs de 1914. Les arbres renversés, les maisons détruites, les toits envolés, tout cela l'impressionne. Elle en a conservé un souvenir durable.

— Elle se rappelle tout spécialement un ouragan qui aurait traversé notre région aux environs de 1914. Les arbres renversés, les maisons détruites, les toits envolés, tout cela l'impressionne. Elle en a conservé un souvenir durable.

— Elle se rappelle tout spécialement un ouragan qui aurait traversé notre région aux environs de 1914. Les arbres renversés, les maisons détruites, les toits envolés, tout cela l'impressionne. Elle en a conservé un souvenir durable.

— Elle se rappelle tout spécialement un ouragan qui aurait traversé notre région aux environs de 1914. Les arbres renversés, les maisons détruites, les toits envolés, tout cela l'impressionne. Elle en a conservé un souvenir durable.

— Elle se rappelle tout spécialement un ouragan qui aurait traversé notre région aux environs de 1914. Les arbres renversés, les maisons détruites, les toits envolés, tout cela l'impressionne. Elle en a conservé un souvenir durable.

biéto, car il est singulièrement désirable de trouver, dans cette région privilégiée du Pays Noir, un chemin d'accès impropre à la circulation. Les pouvoirs publics évaluent-ils exactement l'enorme responsabilité qu'ils encourrent en abandonnant le chemin du Hameau dans cet état ? On peut légitimement se le demander.

MONT-sur-MARCHIENNE

FÊTES DES 4 CHEMINS. — Le cercle les « Gais Lurons » organise sa fête annuelle les 18, 19, 20 et 21 août prochains au carrefour des Quatre Chemins. Comme par le passé, un programme de premier ordre a été élaboré afin de permettre aux plus difficiles et de solliciter les œuvres méritantes de la commune.

MONTIGNIES-LE-TILLEUL

FÊTES DE LA CARPETTE 1956. — Les comités ont décidé de continuer les fêtes de ce quartier populaire, lesquelles sont fixées aux 18, 19, 20 et 21 août. La bonne organisation de l'an dernier a suscité la réaction d'un reliquat de 1400 fr. qui fut distribué à des pensionnés nécessiteux.

NALINNES

UNE ARRESTATION. — Dimanche 18 h. deux jeunes gens de Lodelinsart et de Marcinelle accompagnés de leurs fiancées qui étaient de passage à Nalinnes, s'étaient intéressés un moment à la lutte de jeu de balle sur la place du Centre. Poursuivant leur promenade ils s'arrêtèrent dans un café de la rue du Dépôt pour y prendre une consommation. A un moment donné un certain O. L., de Cour-sur-Heure, probablement pris de boisson se mit à röder à proximité de la voiture. Provoquant le propriétaire de la voiture il lui fit ouvrir le coffre et en profita pour lui donner un fort coup de poing à la mâchoire.

Puis l'individu menaçait encore d'autres personnes qu'il se mit à pourchasser. Sur ces entrefaites, la gendarmerie d'Ham-sur-Heure arriva sur les lieux vint le cueillir et l'emmena en lieu sûr.

LE CHOMAGE. — Pendant le mois-chaud de juillet, soit du 1 juillet au 4 août, 7 chômeurs ont été contrôlés au bureau de pointage de la localité. Ils se répartissent comme suit : Chômeurs complets : 1 homme et 3 femmes ; chômeurs partiels : 1 homme et 2 femmes.

BOUFFIOLX
CONSEIL COMMUNAL — Le Conseil communal est convoqué en séance pour le vendredi 10 courant à 19 h.

PONT-DE-LOUP
LE CHOMAGE. — Pendant le mois-chaud de juillet, soit du 1 juillet au 4 août, 7 chômeurs ont été contrôlés au bureau de pointage de la localité. Ils se répartissent comme suit : Chômeurs complets : 1 homme et 3 femmes ; chômeurs partiels : 1 homme et 2 femmes.

PARENTS !
La profession d'imprimeur n'est pas d'avoir. Métier d'art, bien considéré, bien payé.
Renseignements : Secrétariat des Maîtres-Imprimeurs, 1, rue Pigeau-Croly, Charleroi - Tél. 32.36.90.

GOSSELIES et environs

F. N.A. P.G. — Ce dimanche 12 août aura lieu à 14 h. 30 sur le balcon de la Place des Martyrs la tombola de finale entre les trois équipes gagnantes des 5, 9 et 11 août. Deux magnifiques coupes et de beaux lots récompenseront les vainqueurs du Grand Prix du Football de l'été 1956. Nous attendons les amateurs de pelote qui assisteront à cette explication décisive mettant aux prises trois des meilleures équipes de division I.

MELLETT

LA FÊTE ST-FIACRE. — Les traditionnelles fêtes St-Fiacre ont été gratifiées d'un temps réjouissant de exceptionnelle alors que la journée de samedi engendrait guère d'optimisme. Des lots nombreux pouvaient se remporter un honneur et mérite succédant tout à l'heure des trois membres du comité, MM. Casnot, Durieux et Wuyts qui ont dirigé le service militaire de nos braves soirs pour mettre sur pied de belles réjouissances.

Pendant la tournée musicale au quartier du By il avait été remis une magnifique gerbe de fleurs à chacun des membres du comité, qui les déposeront au monument.

Et maintenant que la fête St-Fiacre est terminée le comité va s'atteler à l'organisation de la grande diuésse du dernier dimanche de septembre qui prendra, cette année, un éclat tout particulier par la célébration des noces d'or.

TOMBOLA « MELLETT-ESPOIR »

— Voici les numéros gagnants de la tombola tirée après la lutte au jeu de balle pelote dénommée « Grand Prix Georges Hinant et Raoul Mangrelot » :
398 310 365 74 avec cachet 173 258 295 277 287 243 167 80 avec cachet S. E. O. U.

LA FANCY-FAIR AU PROFIT DU FOYER FRÈRE MUTIEN-MARIE. — Voici le programme de la Fancy-Fair au profit du Foyer Frère Mutien-Marie :
Samedi 11 août à 20 h. 30 : séance de cinéma en plein air. Cours de double avec Zappy Max et Jean Tissier.

Dimanche 12 août : à 16 h. : « Le Quadrille des Lanciers » ; à 18 heures : « Les Petits Châteaux Roses », directeur F. Goret. Régie des ballets : A. Estela ; à 21 h. Grand bal.

Mercrredi 15 août : à 15 h. : défilé des mannequins par la Maison Equevel ; à 16 h. 30, music hall cocktail 56 avec Jean Roland, et la grande vedette : « Anny Godet » à 21 h. : Grand bal ; à 24 h. : bataille des confettis.

DESTRUCTION PUNAISES, etc...
GLUME ROBERT, etc...
74, 31.32.04
68 rue du Grand Central, CHARLEROI

Châtelet ENVIRONS

CHATELET
RENTREE DES CLASSES. — La fin des vacances scolaires est en vue et déjà la rentrée est préparée dans les différents établissements.
C'est ainsi que, pour l'Académie de Musique, cette reprise des cours est fixée au lundi 3 septembre. Les inscriptions seront prises à l'Académie rue du Collège, le samedi 1er septembre, de 16 à 18 h. 30, et le dimanche 2, de 9 h. 30 à 12 h. Le minerval pour l'année a été établi comme suit : 500 et 125 fr. pour les élèves habitant Châtelet isolés ou solitaires (et instrument), tandis que les élèves étrangers à la ville paieront 100 et 250 fr.

Le minerval est payable en une ou deux fois.
D'autre part, la rentrée à l'Ecole Industrielle, Commerciale et de Dessin est fixée au samedi 1er septembre, à 16 h., et les inscriptions seront prises à l'établissement, 16, rue du Collège, à partir du vendredi 31 août de 18 h. à 20 h.

Les cours sont gratuits pour les élèves de Châtelet, tandis qu'un minerval de 20 fr. sera requis des élèves étrangers à la ville.
La proclamation des résultats de l'année scolaire 1955-1956, ainsi que la remise des certificats et diplômes aura lieu le dimanche 2 septembre, à 10 h., à l'Hôtel de Ville.

En outre, une exposition des travaux des élèves se tiendra, également à l'Hôtel de Ville, du 1er au 4 septembre.

BOUFFIOLX
CONSEIL COMMUNAL — Le Conseil communal est convoqué en séance pour le vendredi 10 courant à 19 h.

LA CLOCHE SONNE A NOUVEAU. — On sait que depuis quelques semaines, le mécanisme de mise en marche de la cloche était déficient. Heureusement, il a pu être réparé cette semaine et à nouveau la cloche appelle les fidèles pour les offices et pour tous les événements de la paroisse, joyeux ou tristes.

LE LONG DE LA FRONTIERE
SOLRE-sur-SAMBRE
VACANCES. — Après un tour de huit jours près de La Rochelle les jeunes garçons du patronage sont rentrés à Solre samedi après-midi. Le patronage des filles est en cours de formation et passera également une semaine.

PIETON
LA LIGUE DES FAMILLES NOMBREUSES. — Une grave anomalie à signaler en ce qui concerne la Ligue des Familles Nombreuses. En effet, la section de Pieton ne compte que trente familles inscrites... Après enquête, il se fait que le nombre de ménages pouvant figurer sur la liste de la Ligue préfixée au 1er janvier 1956 est de 40. La réorganisation complète de la section de Pieton, nous avons pour but dans cet article de rappeler les conditions d'admission ainsi que les avantages à être membre de la Ligue des Familles Nombreuses.

En tout premier lieu, le ménage doit posséder au moins trois enfants âgés de moins de 16 ans. Les enfants ne bénéficient pas néanmoins de la réduction à la Société Nationale des Chemins de Fer belges mais peuvent prétendre à tous les autres profits. Ceux-ci ne sont d'ailleurs pas négligeables. En voici les principaux : ristourne à l'achat dans de nombreux magasins ; bénéfice du fonds des veuves et orphelins ; d'un fonds d'indemnité ; exemption du service militaire pour le 4e garçon si toutefois tous autres ont déjà rempli leurs obligations vis-à-vis de l'armée, etc.

La section de Pieton se réorganise. Ainsi, en effet, la Ligue des Familles Nombreuses est de former une section beaucoup plus forte afin de faire bénéficier les membres d'avantages beaucoup plus conséquents au sein de la commune même. Nous sommes certains que les chefs des familles intéressées et non encore inscrites comprendront l'avantage budgétaire que leur ménage bénéficiera en s'affiliant à cette société philanthropique et ce en payant la cotisation annuelle fixée à 80 frs.

Une permanence est établie chez M. G. Dupuis, 13, rue Boussingault à Pieton, les lundis et mardis après 17 h. Pour tous renseignements complémentaires, le préposé de la section se fera un plaisir de se mettre à la disposition des demandeurs.

PREMIER GRAND CONCOURS NATIONAL DU PLUS BEAU BEBE DE BELGIQUE. — Ce concours se déroulera le 10 août de 14 à 17 h. à la Maison Communale. Toutes les mamans d'enfants de moins de 4

ans y sont cordialement invitées. Des bons de participation ont été distribués partout dans la commune. La modeste somme de 10 francs est réclamée comme frais de participation. A noter que ce concours a un but philanthropique, car il est organisé au profit du service social de l'Amicale des Volontaires de Centre sous le contrôle de l'O. N. A. C.

Toutes les mères piétonnaises dont l'enfant réussit la condition d'admission, auront à cœur de faire œuvre de charité en y participant et ce, tout en étant comblées de nombreux cadeaux en plus de la photo de leur bébé.

Pour gouverner cette organisation est dotée de 30.000 francs de prêt et de nombreuses coupes et diplômes.

FORCHIES-LA-MARCHE
DECES D'UN ANCIEN COMBATTANT DE 1914-1918. — On apprend le décès de M. Eugène Hénin, ancien combattant de la guerre 1914-18, survenu à son domicile rue Vandervelde, 236.

M. Hénin souffrait depuis quelques temps, et il n'a pu résister à la maladie. Il est âgé de 71 ans. Le défunt était très estimé et connu, avait été professeur durant de nombreuses années à l'Ecole Industrielle de Fontaine-l'Évêque. Ses funérailles, en l'église des Tréieux auront lieu ce jeudi 9 août à 10 h.

Notre journal présente à la veuve et à la famille l'expression de ses vives condoléances.

RELEVÉE D'EXAMENS. — On relève dans les résultats d'examen, comme ayant subi avec succès le diplôme préparatoire au grade de candidat ingénieur civil : grade légal : Jean Gibon et ayant satisfait à la 2e épreuve du grade d'ingénieur civil métallurgiste avec satisfaction : Jean Lemaitre.

DERNIERS JOURS de notre mise en vente
JUSQU'A CONCURRENCE DES STOCKS
RISTOURNES SENSATIONNELLES
LESSIVEUSES — ESSOREUSES
FALDA — SOLEIL DERBY — etc...

AVANT AGRANDISSEMENTS
VENTE MONSTRÉ 25 à 30% MOINS CHER QUE LA CONCURRENCE
MEUBLES SALONS ASAINTE-JOSEPH POÈLERIE LITÈRIE
30 - 31 - 32, rue de la Régence à CHARLEROI - 2 - 4, rue du Laboratoire

NOUVEAU PINGO ET PELLI
— Arrête ! Arrête ! Nous roulons tout droit dans une rivière pleine d'eau ! — Oh ! Quel train formidable ! Il est amphibie aussi ! C'est le meilleur train du monde ! — Pardon, petit cochon ! — Quels chauffeurs ! La circulation devient de plus en plus dangereuse ! Enfin, j'ai mon bain. Je n'aurai plus besoin de le prendre ce soir !

BINICHE ENVIRONS

DEGATS AUX RECOLTES. — Les vents violents et les nombreuses pluies ont versé les céréales de nombreux champs. Cela amène des difficultés pour la moisson et causera des pertes à l'agriculture.
A présent, si les orages muettent, les froments sont encore en pleine formation. On se demande quand la moisson pourra commencer cette année.

DES CAMPEURS A BUVRINNES. — Depuis le début des vacances, Buvrinnes a hébergé de nombreux campeurs. En général, ils s'installent dans le parc de M. le Comte de Loos, ou à la ferme de M. Bourlard ou encore au château de Walhain, chez M. Fontaine. Ces dernières semaines, on enregistrait la présence d'une unité de guides catholiques de Buvrinnes, d'un groupe de scouts de Bois d'Haine, qui s'étaient installés à la tête du patro des garçons, un contingent de patronnés de la région de Charleroi et un autre de la région du Centre ; le patro d'Anting a aussi choisi Buvrinnes pour y organiser son camp annuel, les garçons sont installés dans la propriété de M. Fontaine où ils passent une dizaine de jours de détente, ils sont accompagnés de M. l'abbé Spingard.

AU SECRETARIAT COMMUNAL. — Madame Boite-Maghe reprend la direction du secrétariat communal après son congé de 3 mois. L'interim fut assuré par M. Antoine Beatrix, secrétaire communal de Pessant.

LA CLOCHE SONNE A NOUVEAU. — On sait que depuis quelques semaines, le mécanisme de mise en marche de la cloche était déficient. Heureusement, il a pu être réparé cette semaine et à nouveau la cloche appelle les fidèles pour les offices et pour tous les événements de la paroisse, joyeux ou tristes.

LE LONG DE LA FRONTIERE
SOLRE-sur-SAMBRE
VACANCES. — Après un tour de huit jours près de La Rochelle les jeunes garçons du patronage sont rentrés à Solre samedi après-midi. Le patronage des filles est en cours de formation et passera également une semaine.

PIETON
LA LIGUE DES FAMILLES NOMBREUSES. — Une grave anomalie à signaler en ce qui concerne la Ligue des Familles Nombreuses. En effet, la section de Pieton ne compte que trente familles inscrites... Après enquête, il se fait que le nombre de ménages pouvant figurer sur la liste de la Ligue préfixée au 1er janvier 1956 est de 40. La réorganisation complète de la section de Pieton, nous avons pour but dans cet article de rappeler les conditions d'admission ainsi que les avantages à être membre de la Ligue des Familles Nombreuses.

En tout premier lieu, le ménage doit posséder au moins trois enfants âgés de moins de 16 ans. Les enfants ne bénéficient pas néanmoins de la réduction à la Société Nationale des Chemins de Fer belges mais peuvent prétendre à tous les autres profits. Ceux-ci ne sont d'ailleurs pas négligeables. En voici les principaux : ristourne à l'achat dans de nombreux magasins ; bénéfice du fonds des veuves et orphelins ; d'un fonds d'indemnité ; exemption du service militaire pour le 4e garçon si toutefois tous autres ont déjà rempli leurs obligations vis-à-vis de l'armée, etc.

La section de Pieton se réorganise. Ainsi, en effet, la Ligue des Familles Nombreuses est de former une section beaucoup plus forte afin de faire bénéficier les membres d'avantages beaucoup plus conséquents au sein de la commune même. Nous sommes certains que les chefs des familles intéressées et non encore inscrites comprendront l'avantage budgétaire que leur ménage bénéficiera en s'affiliant à cette société philanthropique et ce en payant la cotisation annuelle fixée à 80 frs.

Une permanence est établie chez M. G. Dupuis, 13, rue Boussingault à Pieton, les lundis et mardis après 17 h. Pour tous renseignements complémentaires, le préposé de la section se fera un plaisir de se mettre à la disposition des demandeurs.

PREMIER GRAND CONCOURS NATIONAL DU PLUS BEAU BEBE DE BELGIQUE. — Ce concours se déroulera le 10 août de 14 à 17 h. à la Maison Communale. Toutes les mamans d'enfants de moins de 4

ans y sont cordialement invitées. Des bons de participation ont été distribués partout dans la commune. La modeste somme de 10 francs est réclamée comme frais de participation. A noter que ce concours a un but philanthropique, car il est organisé au profit du service social de l'Amicale des Volontaires de Centre sous le contrôle de l'O. N. A. C.

Toutes les mères piétonnaises dont l'enfant réussit la condition d'admission, auront à cœur de faire œuvre de charité en y participant et ce, tout en étant comblées de nombreux cadeaux en plus de la photo de leur bébé.

Pour gouverner cette organisation est dotée de 30.000 francs de prêt et de nombreuses coupes et diplômes.

FORCHIES-LA-MARCHE
DECES D'UN ANCIEN COMBATTANT DE 1914-1918. — On apprend le décès de M. Eugène Hénin, ancien combattant de la guerre 1914-18, survenu à son domicile rue Vandervelde, 236.

M. Hénin souffrait depuis quelques temps, et il n'a pu résister à la maladie. Il est âgé de 71 ans. Le défunt était très estimé et connu, avait été professeur durant de nombreuses années à l'Ecole Industrielle de Fontaine-l'Évêque. Ses funérailles, en l'église des Tréieux auront lieu ce jeudi 9 août à 10 h.

Notre journal présente à la veuve et à la famille l'expression de ses vives condoléances.

RELEVÉE D'EXAM